



Direction générale
de l'environnement (DGE)

Eaux souterraines

Rue du Valentin 10
1014 Lausanne

DISTRICT DE LAVAUX - ORON

FEUILLE D'ENQUÊTE

déposée auprès des Greffes municipaux des communes de Bourg-en-Lavaux et Forel (Lavaux), du 29.06.2021 au 29.07.2021 inclusivement, conformément à l'avis publié dans la **Feuille des avis officiels** du 29.06.2021, relatif au plan de délimitation des zones de protection des eaux souterraines de la « source de l'Arabie », propriété de de la commune de Bourg-en-Lavaux.

Pièce annexe pour l'enquête :

- **Un dossier « Communes de Bourg-en-Lavaux et Forel (Lavaux) - Plan de délimitation et règlement d'application des zones S1, S2 et S3 de protection des eaux de la « source de l'Arabie », propriété de la commune de Bourg-en-Lavaux »**

NOTA.- Les éventuelles observations et oppositions sont à présenter sur des feuilles séparées et répertoriées au dos de la présente feuille d'enquête. Le préavis de la municipalité, ainsi que le timbre, la date et les signatures devront figurer au pied dudit répertoire.

La présente feuille d'enquête, ainsi que les pièces annexes, doivent être **renvoyées immédiatement après la clôture de l'enquête à la Direction générale de l'environnement, Eaux souterraines, rue du Valentin 10, 1014 Lausanne.**